



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 393 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE La Pocatière est une ville éducative et de recherche appliquée par excellence dans l'histoire de la formation agroalimentaire, depuis 1859 par la fondation de la première École d'agriculture, de la Faculté d'agronomie (1940), de l'Institut de technologie agroalimentaire (1962) puis du campus de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (2021) ;

CONSIDÉRANT QUE l'enseignement agricole est une tradition à La Pocatière ;

CONSIDÉRANT la présence à La Pocatière d'infrastructures importantes d'élevage via une Ferme-école avec deux troupeaux laitiers, un cheptel chevalin et d'autres installations de production animale ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de La Pocatière compte déjà l'espace disponible pour l'ajout de locaux et d'infrastructures répondant à des normes élevées pour offrir un tel programme de formation ;

CONSIDÉRANT QUE La Pocatière possède déjà un édifice central permettant le partage de services aux élèves de formation supérieure ;

CONSIDÉRANT la présence d'un cégep avec ses ressources disponibles et l'offre d'un programme de techniques en santé animale ;

CONSIDÉRANT QUE l'environnement rural de proximité présente une grande concentration d'entreprises agricoles dans Kamouraska-L'Islet offrant ainsi un laboratoire d'apprentissage exceptionnel à de futurs vétérinaires pour les grands animaux ;

CONSIDÉRANT QUE même la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe est située hors campus.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec que le site de La Pocatière soit retenu pour l'implantation d'un programme de formation en médecine vétérinaire sous l'égide de l'Université du Québec à Rimouski et l'Université de Montréal.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Mathieu Rivest
Député de Côte-du-Sud

1er décembre 2022

Date de signature de l'extrait